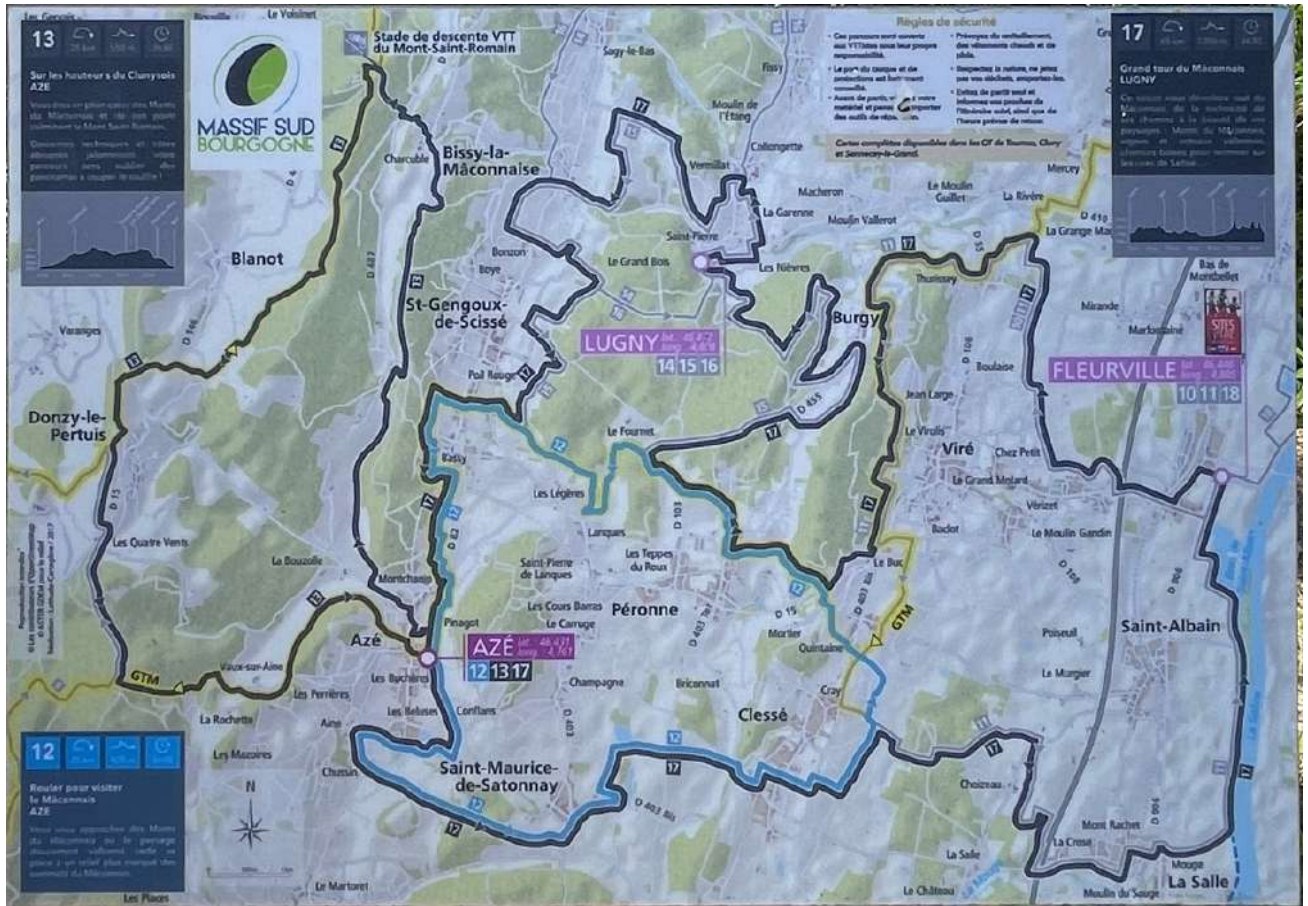


- Randonnée VTT sur les hauteurs du Clunisois



Source : DORGAT

**C**

**LES EQUIPEMENTS (ET LEUR CAPACITES) PRESENTS SUR LE TERRITOIRE**

**C.1 – LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES**

➤ **L'enseignement primaire :**

La commune d'Azé et la commune voisine de Saint-Gengoux-de-Scissé sont organisées sous la forme d'un RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal) pour la gestion de l'enseignement.

L'école primaire d'Azé accueille 101 enfants, répartis dans 4 classes élémentaires, tandis que l'école maternelle de Saint-Gengoux-de-Scissé accueille 67 enfants, de la Très petite à la Grande Section.



L'école d'Azé est située au 43 place Claude Guichard, LE BOURG, 71260 Azé, elle compte 4 classes élémentaires (+ 1 classe externalisée de l'IME de Cruzille) :

- Classe de CP-CE1
- Classe de CE1-CE2
- Classe de CE2-CM1
- Classe de CM2

L'école de Saint-Gengoux-de-Scissé est située au 3 place de la Mairie, 71260 Saint-Gengoux-de-Scissé, elle compte 3 classes :

- Classe de TPS / PS / MS
- Classe de PS / MS / GS
- Classe de GS / CP

**NB** : Très Petite Section (TPS), Petite Section (PS), Moyenne Section (MS), GS (Grande Section) ; CP (Cours Préparatoire), CE (Cours Élémentaire), CM (Cours Moyen).

Au total en 2023, le RPI Azé Saint-Gengoux-de-Scissé accueille 166 élèves.

### EFFECTIFS SCOLAIRES RPI AZE - SAINT GENGOUX

SOURCE : DONNÉES TRANSMISES PAR LA COMMUNE



La garderie périscolaire est destinée à l'accueil des enfants du RPI et se situe à l'école d'Azé. En ce qui concerne le restaurant scolaire, il se situe à Azé dans la cour de l'école et accueille tous les enfants du

RPI qui souhaitent manger à la cantine (des navettes entre l'école de Saint-Gengoux et la cantine sont mises en place).

➤ **L'enseignement secondaire :**

Concernant le cycle secondaire, les ménages d'Azé ont accès aux établissements du secteur :

- Le collège privé La Source et le collège public Victor Hugo de Lugny, situé à 11 minutes en voiture ;
- Le collège public Pierre Paul Prud'hon de Cluny, situé à 16 minutes en voiture
- Le lycée public René Cassin à Mâcon, situé à 25 minutes en voiture

Les élèves résidants à Azé bénéficient donc d'une assez bonne proximité de l'enseignement secondaire, même si cette dernière n'est pas immédiate et nécessite un transport.

➤ **L'enseignement supérieur :**

Concernant le cycle supérieur, la situation est plus problématique puisque la commune d'Azé se situe à environ 1H30 de voiture de l'université de Lyon et de l'université de Dijon. La commune de Mâcon propose plusieurs formations professionnelles ainsi que deux masters, mais l'offre semble trop restreinte pour répondre à tous les besoins de formation.

En conséquence, la situation des équipements scolaires et de leur accessibilité à Azé est globalement satisfaisante dans la mesure où l'offre se révèle complète pour l'enseignement primaire et secondaire (même si des déplacements sont à prévoir pour rejoindre les collèges et lycées). Il convient donc de pérenniser l'ensemble de ces services afin de maintenir l'attractivité qu'ils génèrent pour les ménages avec enfants qui débutent leur scolarité, lesquels peuvent concevoir une installation aisée sur le territoire à cet égard. En revanche, pour la plupart des élèves qui souhaiteront poursuivre un cursus universitaire, ces derniers devront quitter la commune pour rejoindre les campus de Lyon ou Dijon.

## C.2 – LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

La commune d'Azé compte plusieurs équipements sportifs dont un espace multisports et un terrain de tennis situé sur la rue de l'Eglise ainsi qu'un terrain de basket sur la route du Château d'Ainé. Une piscine communautaire de plein air est également accessible avec deux bassins chauffés pendant la période estivale (juin à fin août).



Espace multisports – Source : DORGAT



Piscine communautaire – Source : MB Agglo





En outre, la commune dispose d'une aire de jeux pour enfants aménagée dans un espace végétalisé



### C.3 – LES AUTRES EQUIPEMENTS PUBLICS

En dépit de son statut de commune rurale, Azé dispose d'équipements publics en plus de ceux déjà évoqués liés à l'enseignement et aux activités sportives.

La **mairie** est un équipement public intégré au pôle mairie-école puisque l'arrière-cour du bâtiment est utilisée comme terrain de jeux pour les élèves. Localisé au 37 place Claude Guichard, on y retrouve également l'agence postale communale dans le même bâtiment



La **bibliothèque municipale** se situe au rez-de-chaussée de la résidence des Tilles, dans la rue du 8 mai 1945, et propose un service de prêt gratuit. Elle est ouverte les mercredis de 17h à 19h ainsi que les samedis de 10h30 à 12h30

Les **salles des fêtes du Bas et du Foyer**, situés place du Cèdre, sont à la disposition des associations ainsi que pour tout Azéen ou personne extérieure souhaitant louer les salles pour une journée ou un week-end.

#### C.4 – LE SERVICE D'ORDURES MENAGERES

La compétence ordures ménagères appartient à la Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais. Cette dernière gère ainsi la collecte, le traitement, la gestion des déchèteries et les actions de prévention.

Les ordures ménagères sont collectées à Azé chaque mercredi en porte-à-porte. En ce qui concerne les déchets recyclables, plusieurs points de collecte existent sur Azé :

- Au bourg - en bas de l'église
- Au bourg - Parking du Camping
- Au Nord - Sur la route de Péronne
- Au Sud - Sur la route de Saint Maurice de Satonnay
- Vers le foyer des Périères - Sur la route de Vaux-Sur-Aine

#### C.5 – LES SERVICES DE SOIN ET DE SECOURS A PROXIMITE

La commune d'Azé offre un éventail de services de soin et de santé diversifié au regard du caractère rural de la commune. Le village accueille en effet une maison médicale située rue Neuve.

La maison médicale accueille notamment : 4 médecins généralistes 3 infirmières

Le bourg possède également une officine : la **pharmacie des Grottes**, située place Claude Guichard.



En outre, Azé est situé à environ 20 minutes du Centre Hospitalier de Mâcon

La commune est comprise dans le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Saône-et-Loire et dispose d'un Centre d'Intervention et de Secours situé rue Basse. En matière de sécurité, la commune est couverte par l'action de la brigade de gendarmerie de Lugny.

In fine, Azé donne accès à une offre de services de soins et de secours relativement développée. Un enjeu de maintien des services existants est mis en évidence afin d'éviter tout isolement médical du bourg.



### C.6 – LE RESEAU D'EAU POTABLE

La compétence eau potable est exercée par le Syndicat Mixte des Eaux du Haut-Mâconnais qui regroupe 18 communes quasiment toutes membre de la Communauté de communes Mâconnais-Tournugeois.

La gestion du service est confiée à SUEZ, dont le contrat vient d'être renouvelé pour une durée de 12 ans. SUEZ déploiera un plan d'action sur toute la durée du contrat afin de préserver la ressource en eau et d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable. Le nouveau contrat prévoit de réduire les pertes en eau du réseau à un seuil inférieur à 1,71 m<sup>3</sup>/j/km de réseau en 2028, contre 2,74 m<sup>3</sup> /j/km actuellement, soit une économie d'eau équivalente à 38 piscines olympiques.

L'approvisionnement en eau potable est assuré par la ressource constituée par 4 puits de captages (1 à Farges et 3 à Montbelle).

### C.7 – LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

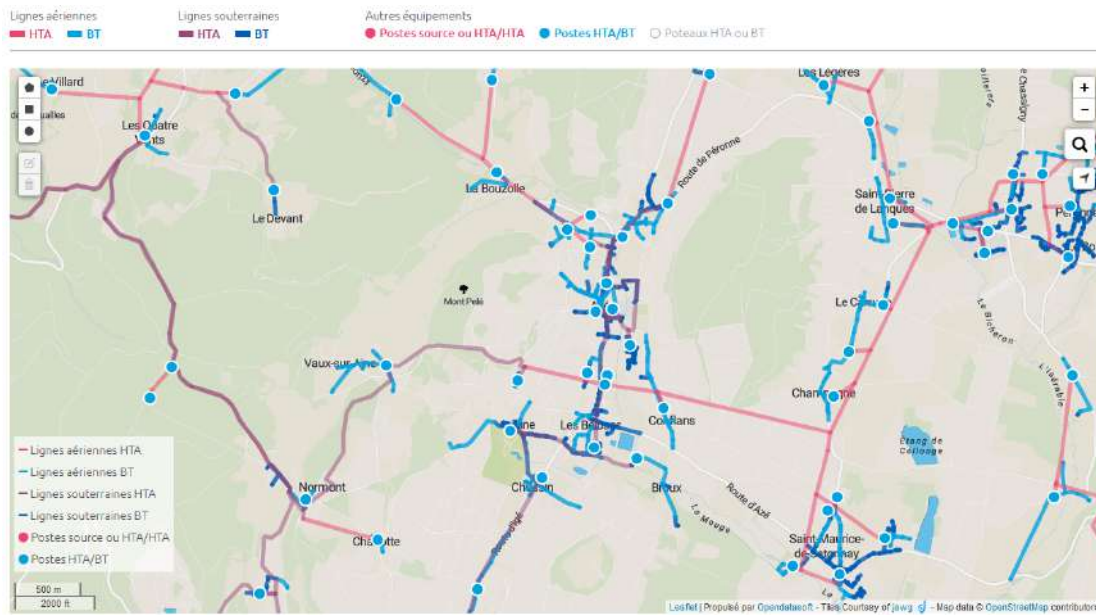
Sur le territoire communal, différents modes d'assainissement coexistent, ce qui s'explique par le caractère rural du village. Le traitement des eaux usées domestiques est réalisé dans la station de traitement des eaux usées d'Azé.



Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA) est compétente sur la totalité du cycle de l'eau depuis le 1er janvier 2020 et sur l'ensemble de ses 39 communes en eau, en assainissement, en gestion des eaux pluviales urbaines et en GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

L'assainissement de la commune d'Azé est géré en régie par la communauté d'agglomération. Les canalisations couvrent l'ensemble des zones d'aménagement.

### C.8 – LE RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE



Distribution électrique des réseaux exploités par Enedis – Source : data.enedis.fr

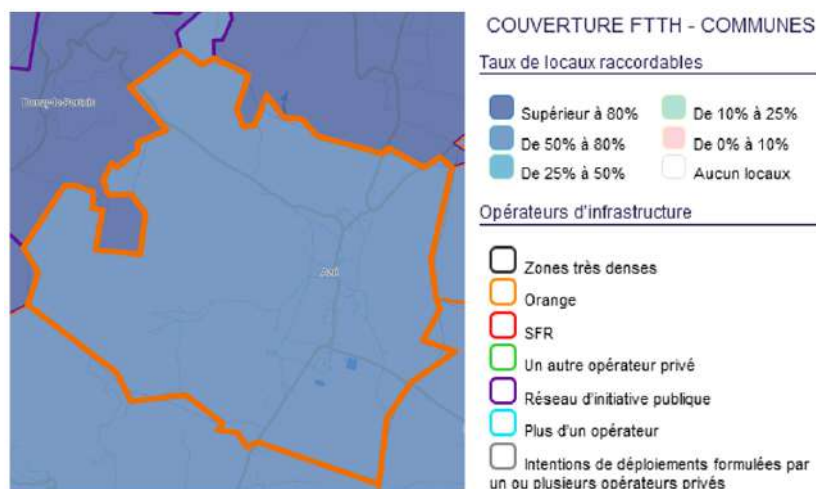
Le réseau HTA (Haute tension) est majoritairement aérien autour de la trame urbaine et en direction de l'Ouest, mais est souterrain à la sortie du bourg en direction du Sud-Ouest du territoire. Le réseau BT (Basse Tension) est en partie aérien, notamment en ce qui concerne les lieux-dits de la commune. Au cœur du bourg, le nombre de lignes aériennes et souterraines semble similaire (on y trouve également de nombreux postes sources).

En outre, le réseau HTA ne fait pas l'objet d'une servitude I4.

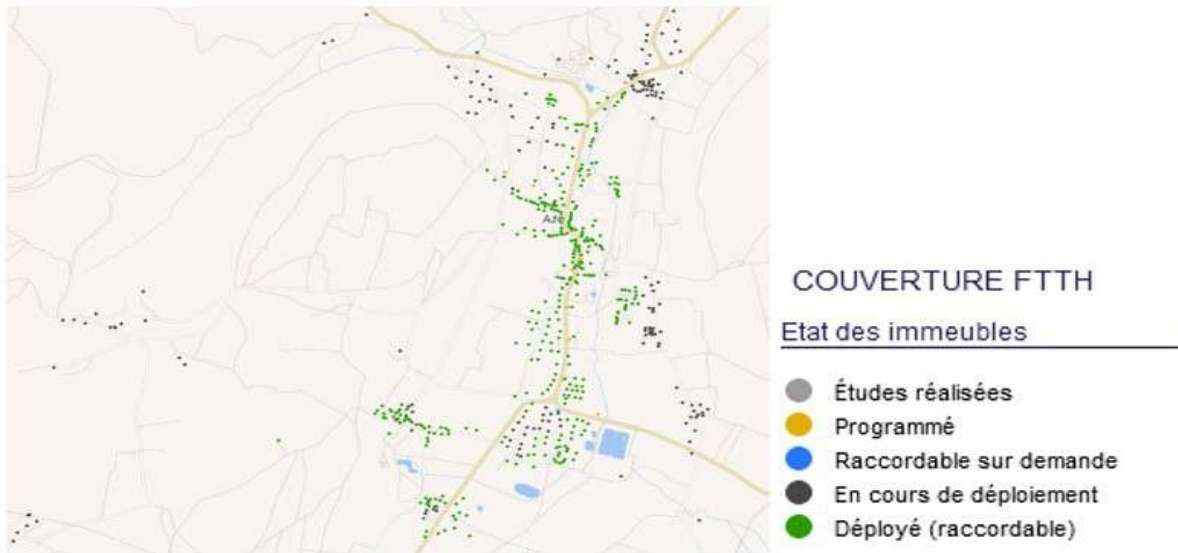
### C.9 – LE RESEAU D'ENERGIE

La commune ne dispose pas de source de production d'énergie. Aucune éolienne ni parc photovoltaïque n'est présente sur le territoire communal ni à proximité.

### C.10 – LE RESEAU DE COMMUNICATION

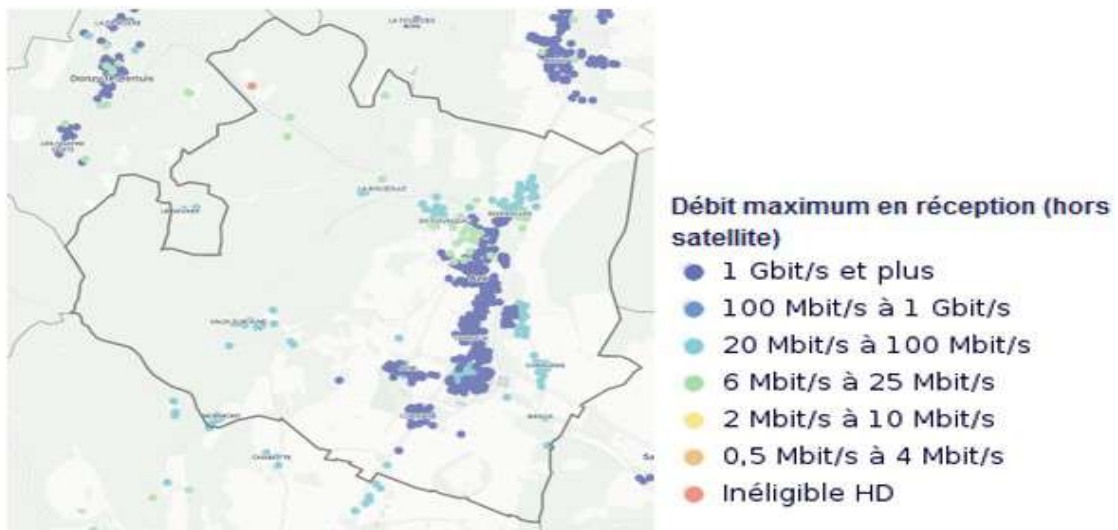


Etat de déploiement de la fibre optique à Azé – Source : cartefibre.arcep.fr



Etat de raccordement des immeubles par la fibre optique à Azé – Source : cartefibre.arcep.fr

La commune est raccordée au réseau fibre optique avec un taux de couverture compris entre 50 et 80%. Un enjeu de finalisation des raccordements est donc mis en évidence afin d'assurer une connexion internet optimale, notamment dans les hameaux de la commune.



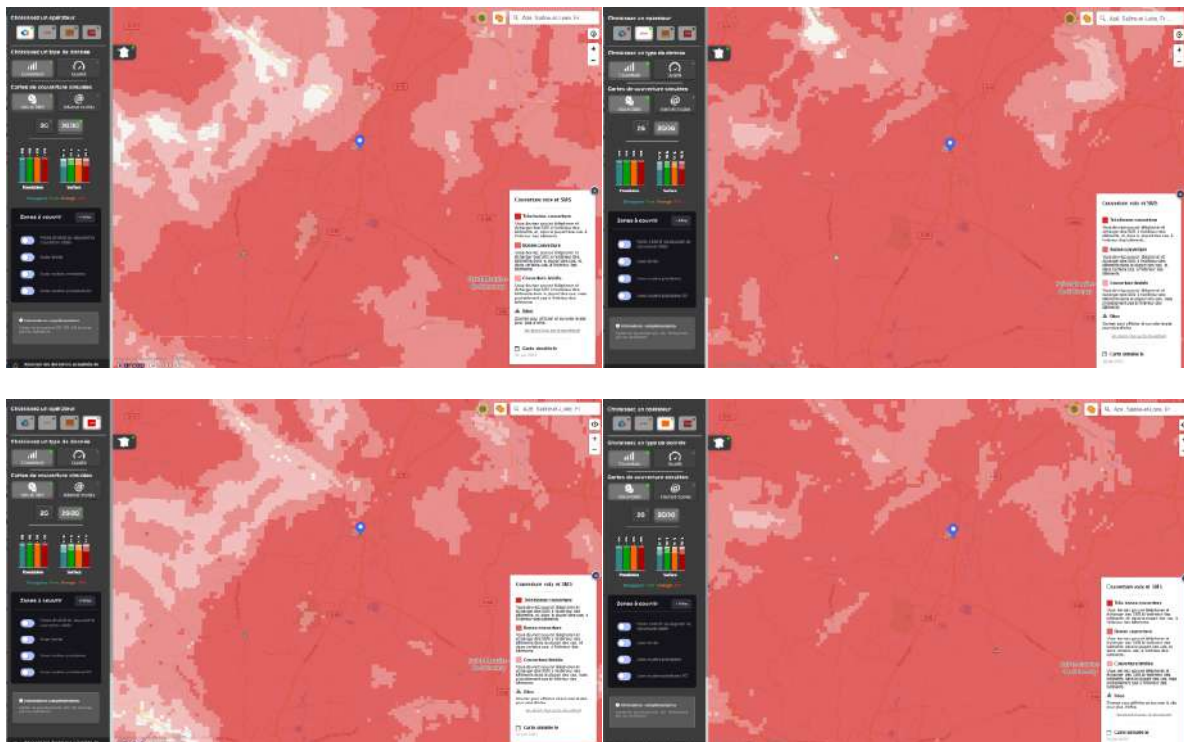
Qualité de la connexion internet à Azé – Source : maconnexionintrenet.arcep.fr

La qualité de la connexion internet semble très bonne pour les locaux situés dans le bourg-centre avec une connexion de plus de 1Gbits/s. Pour autant, le débit semble plus faible pour les habitations situées en dehors du centre urbain avec une connexion comprise entre 6 et 100 Mbits/s.

La fibre optique est un équipement constituant un élément d'attractivité dans la mesure où elle est le support permettant à des ménages d'actifs d'envisager leur installation dans la commune en modifiant leur rythme de vie grâce au télétravail, lequel permet de profiter d'un cadre de vie rural. Dans le même registre, elle favorise une nouvelle forme de travail hybride le « workation » ou « tracances » (conjonction de travail et vacances), qui consiste en le fait de s'installer pour une durée variable dans une localité choisie pour son calme et la possibilité d'y trouver du repos, tout en prévoyant d'y travailler à distance. Il



s'agit donc d'une forme intermédiaire entre le travail et les vacances dont le territoire d'Azé est susceptible de profiter, en particulier au regard de ses atouts et de son positionnement éco-tourisme.



Couverture d'Azé en réseau mobile selon les opérateurs (BOUYGUES TELECOM, FREE, SFR, ORANGE) – Source : ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la Presse)

La commune est globalement très bien couverte par les opérateurs pour le réseau mobile, malgré une légère réserve concernant un opérateur pour les parties distantes du territoire. Toutefois, les parties urbanisées d'Azé font toutes l'objet d'une très bonne couverture en réseau mobile. Au total, 1 antenne 5G et 2 antennes 4G sont recensées à proximité du village, témoignant de sa bonne connexion. Les administrés bénéficient donc d'une très bonne connectivité, tant en termes d'Internet que de réseau mobile

### **FICHE SYNTHÈSE : ÉQUIPEMENTS PUBLICS**

#### **Les éléments clés et les enjeux en présence :**

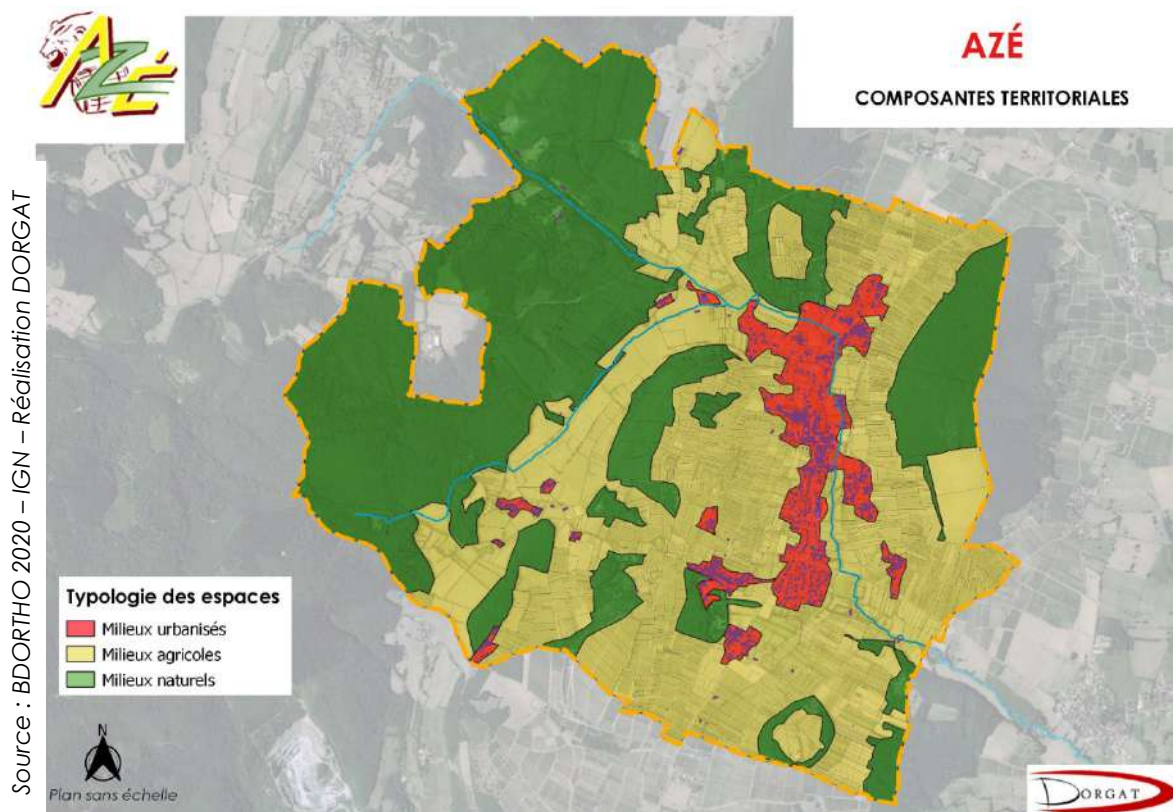
- Une concentration d'équipements scolaires permettant d'assurer une scolarité primaire complète au sein du RPI ainsi qu'une desserte vers les établissements secondaires qu'il convient de préserver. Des équipements publics à préserver pour assurer l'attractivité pour les familles avec enfants.
- Une offre d'équipements significative, laquelle bénéficie aux familles et qu'il convient de préserver, voire de développer selon les besoins à venir.
- Un réseau AEP et assainissement (à compléter)
- Un réseau de télécommunications relativement efficient. Enjeu de finalisation de la connectivité.

**Exemples de prise en compte dans le PLU :** Assurer les possibilités d'évolution et de développement des équipements via un zonage adapté du territoire.

#### IV. ANALYSE TERRITORIALE



##### LES PRINCIPALES COMPOSANTES DU TERRITOIRE



Implantée au cœur du vignoble du Mâconnais, au sud-est de la Saône-et-Loire, Azé se présente comme une commune rurale constituée d'un bourg central et de plusieurs petits hameaux à proximité des départements voisins de l'Ain (01) et du Rhône (69).

Le territoire **très vaste d'Azé (environ 1500 ha) est constitué de trois composantes paysagères principales, relativement bien distinctes :**

- Un **tissu bâti majoritairement recentré** autour du bourg à l'est du territoire ;





- Un **paysage agricole avec des grandes cultures viticoles ouvertes** autour du tissu bâti ;



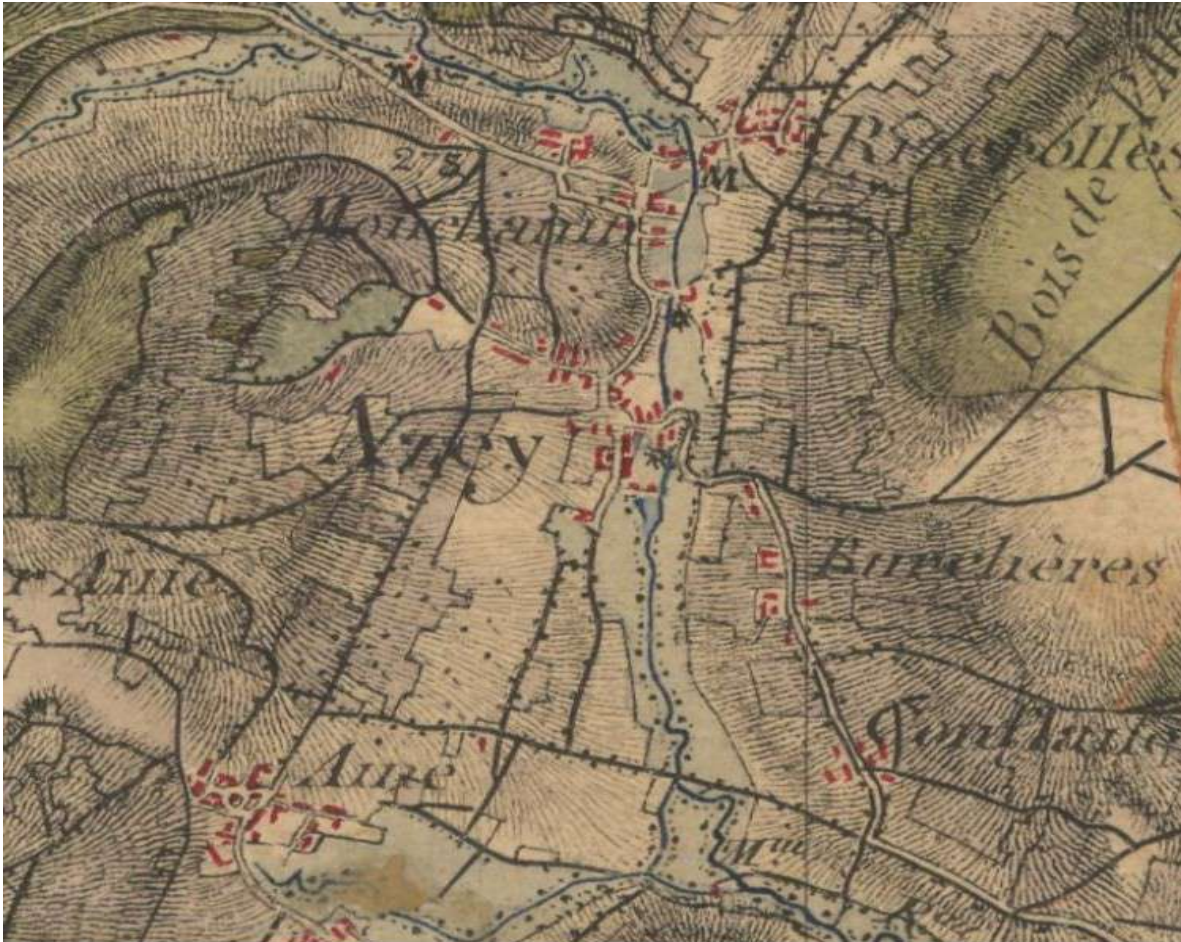
- Un **vaste ensemble forestier** qui s'étend notamment au nord-ouest ;



## B EVOLUTION DE L'URBANISATION A AZE

### B.1 – EVOLUTION DE LA TACHE URBAINE

La commune d'Azé peut être considérée comme l'une des plus anciennes du département puisque les civilisations se sont succédés sur le territoire depuis la préhistoire (notamment dans les grottes de la Balme ou de Rizerolles) jusqu'à nos jours.



Carte de l'état-major (1820-1866)

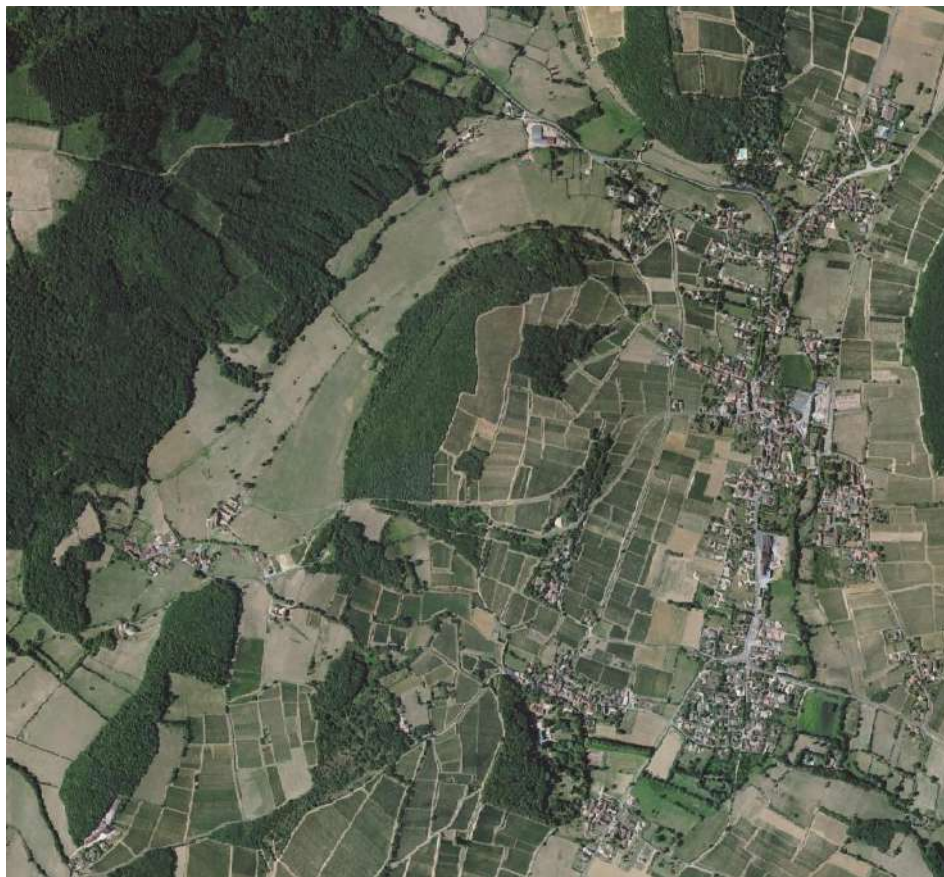
Dès l'origine, Azé présente une urbanisation morcelée entre ses différents hameaux, pour lesquels les constructions étaient en lien direct avec l'activité agricole. La tache urbaine est demeurée relativement peu étendue jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle.

D'une manière globale, l'urbanisation s'est étendue vers le sud et le nord-ouest, plus ou moins encadrée par la RD82 et la RD15. Le développement urbain se caractérise par son caractère relativement récent et par une dominante pavillonnaire très prononcée. Les infrastructures de transports quant à elles se sont également développées de façon significative pour desservir les nouvelles constructions.





Vues aériennes d'Azé en 1945 (remonterletemps.ign)



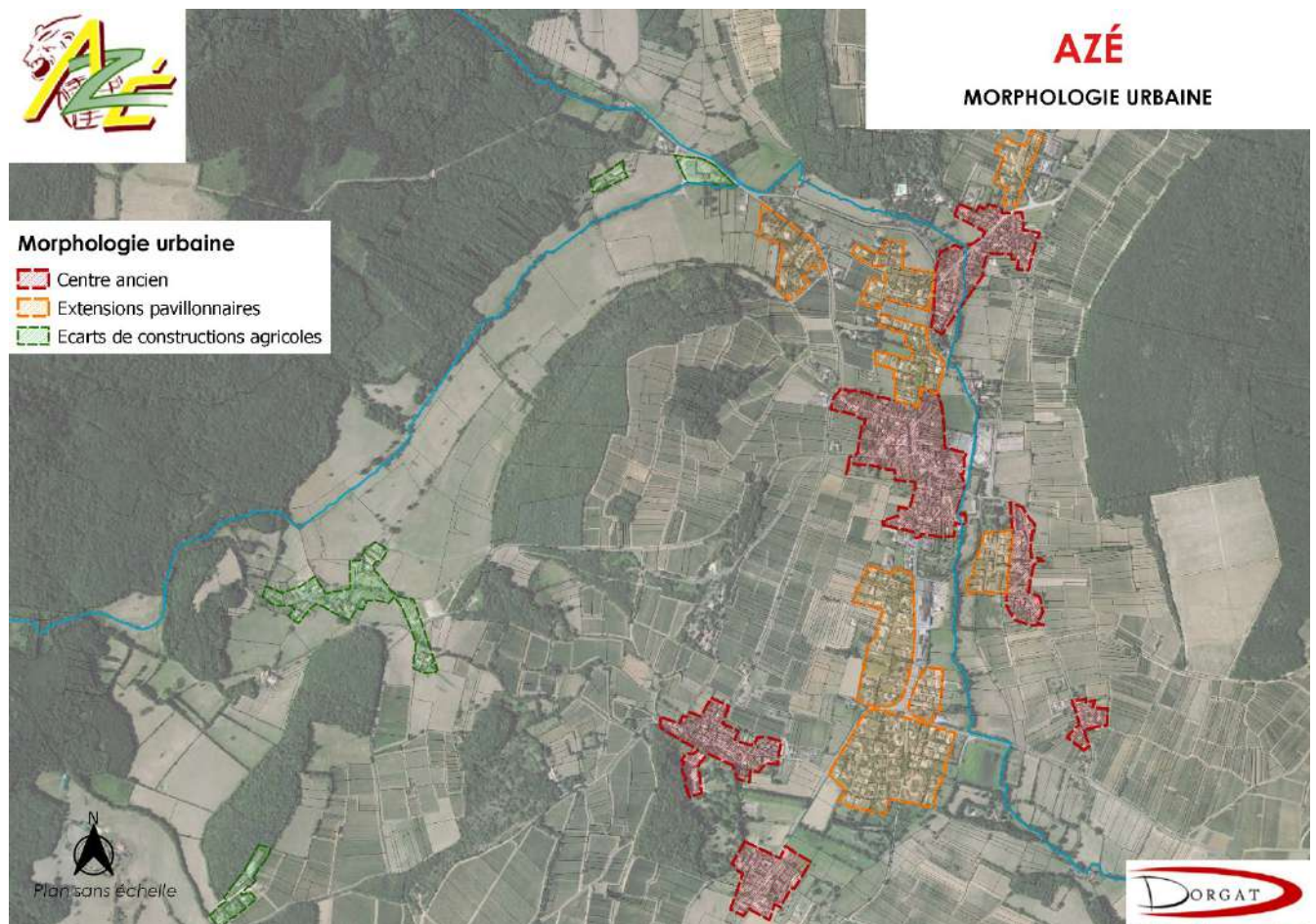
Vues aériennes d'Azé en 2020 (BDORTHO® 2020 IGN)



L'analyse des données INSEE a pu mettre en avant une prédominance des constructions bâties après 1945, concernant environ 60% du parc de résidences principales en 2020. Cette prédominance des constructions bâties après 1945 illustre l'évolution de la tâche urbaine constatée.

L'évolution de la trame urbaine est mise en évidence à travers la carte ci-dessous, laquelle se base globalement sur l'analyse des vues satellites du territoire. Une première comparaison avec la vue satellite de 1950 (présentée ci-dessus) permet de souligner l'évolution importante de la trame, tant sur le bourg Nord que sur le Bourg Sud.

## B.2 – MORPHOLOGIE URBAINE DU BOURG



La Commune présente une dominante périurbaine et une attractivité renforcée de par sa proximité avec l'aire d'emploi mâconnaise.

Le centre « ancien » comprend des batisses à l'architecture et à l'implantation traditionnelle mâconnaise, ce qui diffère des résidences implantées dans les larges espaces pavillonnaires. Les premières sont en général implantées en limite du domaine public ou selon un retrait limité et ceintes d'un muret, tandis que les secondes s'inscrivent dans une composition de type « lotissement », caractérisée par l'implantation du pavillon en centre de parcelle, intégrant de façon prépondérante le véhicule individuel et générant une typologie urbaine plus « aérée ».

Bien que les sous-ensembles « centre ancien » et « extensions pavillonnaire » soient relativement distincts, le second étant accolé au premier ; il n'en demeure pas moins que certaines constructions traditionnelles



sont encadrées par des pavillons plus récents en raison d'un étalement urbain qui est venu rejoindre certains écarts de constructions identifiés dès 1940.

En cohérence avec le diagnostic socio-démographique, l'analyse de l'évolution de l'urbanisation fait état d'un faible développement urbain entre la fin de la Seconde Guerre Mondiale et le début des années 1970. En revanche, la décennie 1980 marque l'entrée dans un processus d'urbanisation en étalement urbain s'expliquant notamment par l'édification massive de pavillons au sud et au nord du bourg.

C'est donc à cette époque que le pavillon, comme nouvelle typologie de construction, est introduit à Azé avec des clôtures murées et des voies presque entièrement imperméabilisées permettant de distinguer nettement l'espace public du privé (dynamique observée largement dans l'ensemble du pays.)



**Lotissement « Les Beluses » au sud du bourg – Source : Street View Google**



**Impasse Clos Bacchus – Source : DORGAT**

En effet, durant cette période, le développement urbain suit une logique de densification pour répondre à la pression foncière grandissante de la Commune. Dans la poursuite de l'analyse préalable, il apparaît que le bourg nord présente une structure urbaine plus aérée et individuelle avec des constructions installées le long de la RD82, alors que le bourg sud a fait l'objet majoritairement de grandes opérations d'aménagement structurées.



**Pavillons individuels au nord du bourg – Source : Street View Google**

Azé est donc un bourg rural au sein duquel l'étalement urbain en extension linéaire et à destination pavillonnaire constitue le modèle de développement depuis des décennies et ce jusqu'à aujourd'hui. Un enjeu de délimitation de la trame urbaine se fait donc jour par le renforcement des franges pour limiter l'extension et la consommation de terres agricoles, naturelles et forestières.

Hors de morphologie urbaine principale, il est possible de constater l'existence d'**écarts de constructions**, localisés au hameau de Vaux-Sur-Aine et de Normont ainsi qu'au nord-ouest du bourg centre en sortie de ville. Ces écarts présentent les mêmes caractéristiques à savoir qu'il s'agit principalement de constructions à usage d'habitations dans le périmètre d'une exploitation agricole. On y trouve bâtiments anciens anciennes, auxquels ont été adossés des pavillons récents.

### B.3 – LES HAMEAUX

La commune d'Azé présente la particularité de disposer de plusieurs hameaux situés à l'écart du bourg centre et de l'urbanisation existante. Ces écarts de constructions sont dûs, à l'origine pour la plupart, au développement des exploitations agricoles et des maisons d'habitations s'y attachant.



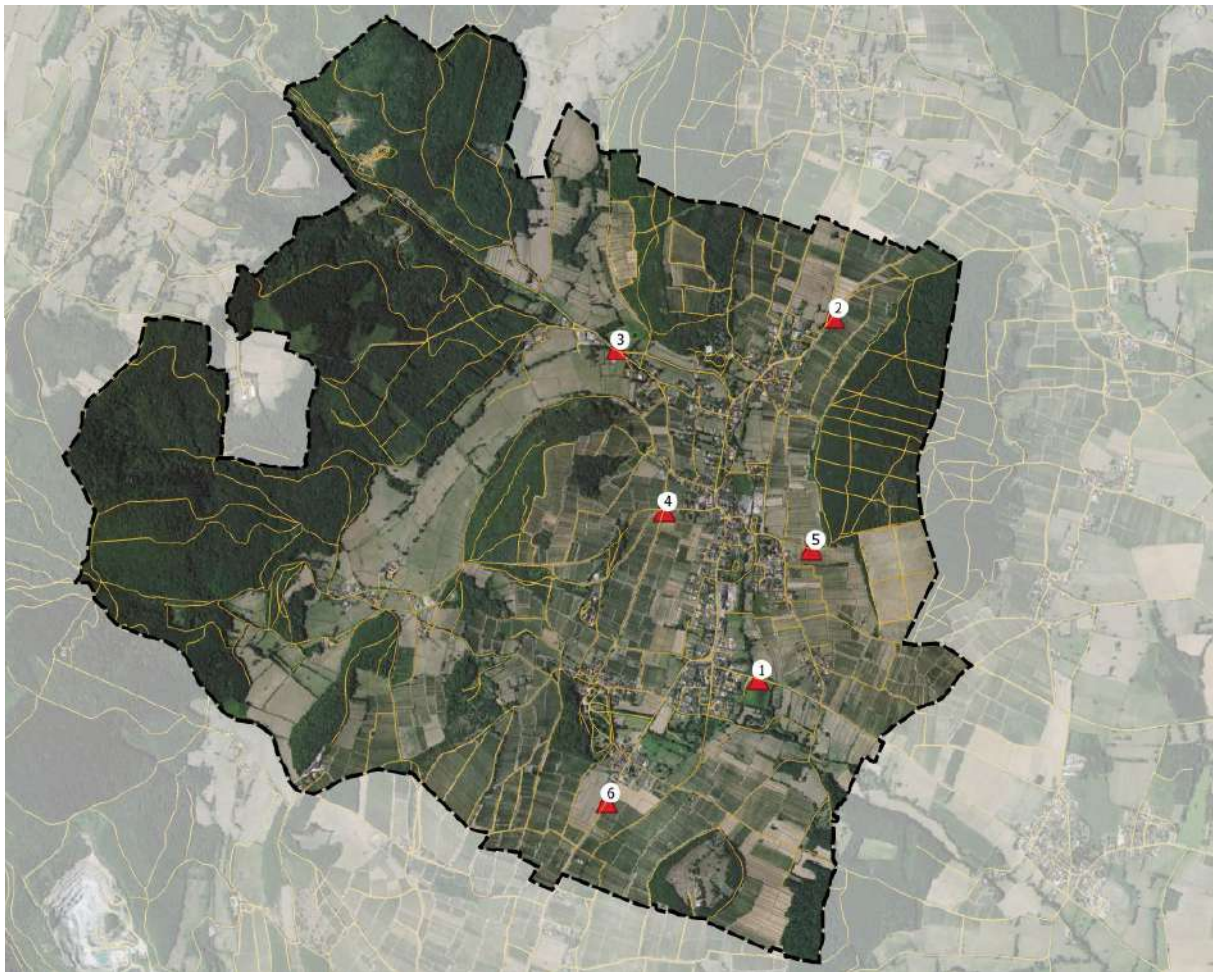
Source : BDORTHO 2020 – IGN – Réalisation DORGAT



### B.4 – LES ENTREES DE VILLE ET LES PERSPECTIVES VISUELLES

Les entrées de ville d'Azé sont globalement sobres et bénéficient d'un effort quand à leur traitement, lequel consiste notamment en des aménagements paysagers et routiers qui, tout en valorisant l'entrée de ville, permettent de renforcer une impression d'urbanité. La préservation des entrées ainsi que la poursuite de leur mise en valeur sont des enjeux importants pour la commune, laquelle est concernée par un développement pavillonnaire important.

Source : BDORTHO 2020 – IGN – Réalisation DORGAT



#### ENTREE DE VILLE N°1 : ENTREE SUD PAR LA RD82 – LES BELUSES (SOURCE : GOOGLE STREET VIEW)

L'un des accès principaux à Azé se fait par cette entrée de ville située au sud-est du territoire. Elle permet d'accéder au centre d'Azé en arrivant depuis le village voisin de Saint-Maurice-de-Satonnay.



**ENTREE DE VILLE N°2 : ENTREE NORD PAR LA RD82 – RIZEROLLES (SOURCE : GOOGLE STREET VIEW)**



**ENTREE DE VILLE N°3 : ENTREE NORD PAR LA RD15 – GROTTES D'AZE (SOURCE : GOOGLE STREET VIEW)**



**ENTREE DE VILLE N°4 : ENTREE OUEST PAR LA RUE NEUVE (SOURCE : GOOGLE STREET VIEW)**



**ENTREE DE VILLE N°5 : ENTREE EST PAR LA RUE DES BURCHERES (SOURCE : GOOGLE STREET VIEW)**